

Bâle, le 3 avril 2017  
Tél. +41 61 277 64 96  
Fax +41 61 271 25 13  
Mail: investorrelations@pax.ch

## Aux actionnaires de notre société

Assemblée générale 2017

Chères actionnaires, chers actionnaires,

C'est avec plaisir que nous vous invitons à la

### **57<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de la Pax SA de Placements**

**le mercredi 26 avril 2017 à 15 h 00 (ouverture des portes: 14 h 00)**

au Stadttheater Olten, Frohburgstrasse 1, 4601 Olten

Le conseil d'administration vous soumet les **points de l'ordre du jour** et les **demandes** qui suivent:

#### **1. Approbation du rapport annuel de la Pax SA de Placements, des comptes annuels de la Pax SA de Placements et des comptes consolidés pour l'exercice 2016**

Le conseil d'administration propose l'approbation du rapport annuel de la Pax SA de Placements, des comptes annuels de la Pax SA de Placements et des comptes consolidés pour l'exercice 2016.

#### **2. Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction pour les exercices 2016 et 2015**

##### **2.1 Décharge aux membres du conseil d'administration pour les exercices 2016 et 2015**

Le conseil d'administration propose d'octroyer décharge à ses membres

- 2.1.1 Martha Scheiber, Dr. oec. HSG (du 1.01.2016 au 31.12.2016)
  - 2.1.2 Peter Kappeler (du 1.01.2016 au 31.12.2016)
  - 2.1.3 Thomas Dressendörfer (du 20.04.2016 au 31.12.2016)
  - 2.1.4 Michael Jorda (du 1.01.2016 au 20.04.2016)
  - 2.1.5 Felix Bärlocher (du 1.01.2015 au 29.04.2015)
  - 2.1.6 Paul Schneider (du 1.01.2015 au 29.04.2015)
  - 2.1.7 Hans-Rudolf Blöchlinger (du 1.01.2015 au 29.04.2015)
- pour les exercices 2016 et 2015.

##### **2.2 Décharge aux membres de la direction pour l'exercice 2016**

Le conseil d'administration demande d'octroyer décharge aux membres de la direction

- 2.2.1 Franz Rutzer
  - 2.2.2 Nadine Blättler
  - 2.2.3 Thomas Leu
  - 2.2.4 Stefan Walter Kuhn (jusqu'au 12.01.2016)
- pour l'exercice 2016.

#### **3. Décision quant à l'utilisation du bénéfice inscrit au bilan**

Report de bénéfice de l'année précédente:	CHF 19'784'887
Bénéfice annuel 2016:	<u>CHF 106'314'291</u>
Bénéfice inscrit au bilan au 31 décembre 2016:	CHF 126'099'178

Le conseil d'administration demande le report à nouveau du bénéfice inscrit au bilan: CHF 126'099'178

*Explication: Le Pax Holding (société coopérative) et la Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA, jusqu'alors actionnaires majoritaires de la Pax SA de Placements, ont vendu, avec effet au 31 mars 2017, leurs participations à la Pax SA de Placements à la Bâloise Vie SA. Le 10 mars 2017, la Bâloise Vie SA a soumis une offre publique d'achat pour toutes les actions nominales de la Pax SA de Placements se trouvant dans le*

domaine public. La Bâloise Vie SA offre CHF 1'600 («prix d'offre») en espèces par action de la Pax SA de Placements. Conformément à l'offre publique d'achat, le prix d'offre est, comme cela est habituel pour des transactions de ce genre, diminué du montant brut d'éventuels effets dilutifs causés par la Pax SA de Placements ou l'une de ses filiales et impactant les actions de la Pax SA de Placements survenus avant l'exécution de l'offre. Est, entre autres, considéré comme effet dilutif conformément à l'offre publique d'achat, le versement d'un dividende. Compte tenu de cette situation, le conseil d'administration demande le report à nouveau du bénéfice inscrit au bilan.

#### **4. Élections**

##### **4.1 Élection des membres du conseil d'administration pour un mandat d'un an jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale ordinaire**

4.1.1 Proposition du conseil d'administration: Élection de Matthias Henny, Dr en physique, en tant que membre du conseil d'administration pour un mandat d'un an jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale ordinaire.

*Matthias Henny (45) est CEO de la Baloise Asset Management SA depuis 2012. À compter du 1<sup>er</sup> mai 2017, Matthias Henny deviendra membre de la direction du holding du groupe Bâloise et responsable de l'unité de l'Asset Management (CIO). Matthias Henny a étudié la physique à l'Université de Bâle où il a également obtenu son doctorat. Il est ensuite resté cinq ans chez McKinsey & Co., pour passer ensuite au Winterthur Group de l'époque, d'abord en tant que Head Financial Engineering dans l'Asset Management de Winterthur. De 2007 à 2010, Matthias Henny a été membre de la direction de l'AXA Winterthur en tant que CIO; par la suite il fut directeur financier de l'entreprise jusqu'à son changement pour la Bâloise.*

4.1.2 Proposition du conseil d'administration: Élection de monsieur Andreas Eugster en tant que membre du conseil d'administration pour un mandat d'un an jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale ordinaire.

*Andreas Eugster (62) est Senior Legal Counsel auprès du Baloise Group depuis 2015. Avant cela, il y a dirigé le domaine droit et impôts en tant que General Counsel de 2008 à 2013. De 2012 à 2015, il a en outre été secrétaire du conseil d'administration de la Bâloise Holding. Andreas Eugster a étudié l'économie à l'Université de St-Gall et le droit à l'Université de Berne. En 1982, il obtint son brevet d'avocat du canton de Berne. Avant de rejoindre le Baloise Group en 2002 en tant que responsable suppléant du domaine droit et impôts, il a travaillé en tant que Senior Legal Counsel auprès de la Société de banque suisse (aujourd'hui UBS SA) et dans la réassurance du groupe Zurich (Zurich Re).*

4.1.3 Proposition du conseil d'administration: Élection de monsieur Paul-Henri Guinand en tant que membre du conseil d'administration pour un mandat d'un an jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale ordinaire.

*Paul-Henri Guinand (57) est responsable de gérance Suisse et suppléant du responsable du secteur immobilier de la Bâloise Assurances depuis 2009. De 2004 à 2008, il dirigea le service immobilier de la Bâloise Assurances à Lausanne. Auparavant, il a travaillé dans diverses entreprises du secteur immobilier à des postes de dirigeant, entre autres chez PSP Management SA, Lausanne et Sogiom, Société de Gérance Immobilière SA, Lausanne. Paul-Henri Guinand a étudié le droit à l'Université de Lausanne et a obtenu sa licence (lic. iur.) en 1984.*

*Explication: Les anciens membres du conseil d'administration ne se présenteront pas pour un nouveau mandat en raison de la prise de majorité par la Bâloise Vie SA.*

##### **4.2 Élection du président du conseil d'administration pour un mandat d'un an jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale ordinaire**

Proposition du conseil d'administration: Élection de Matthias Henny, Dr en physique, en tant que président du conseil d'administration pour un mandat d'un an jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale ordinaire.

#### **4.3 Élection des membres du comité de rémunération pour un mandat d'un an jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale ordinaire**

4.3.1 Proposition du conseil d'administration: Élection de monsieur Matthias Henny, Dr en physique, en tant que membre du comité de rémunération pour un mandat d'un an jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale ordinaire.

4.3.2 Proposition du conseil d'administration: Élection de monsieur Andreas Eugster en tant que membre du comité de rémunération pour un mandat d'un an jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale ordinaire.

#### **4.4 Élection de la représentation indépendante des actionnaires pour un mandat d'un an jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale ordinaire**

Proposition du conseil d'administration: Élection de monsieur Markus Schülin, Dr. iur., avocat et notaire, en tant que représentation indépendante des actionnaires pour un mandat d'un an jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale ordinaire.

#### **4.5 Élection de l'organe de révision**

Proposition du conseil d'administration: Élection de l'Ernst & Young SA, Bâle, (CHE-105.932.265) en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2017.

#### **5. Rapport des rémunérations 2016**

Ce point de l'ordre du jour sert d'information aux actionnaires. Il ne sera procédé à aucun vote.

#### **6. Approbation des montants globaux des rémunérations maximales**

##### **6.1 Approbation du montant global des rémunérations maximales (indépendantes du résultat) du conseil d'administration de CHF 250'000 pour l'exercice 2018**

Le conseil d'administration demande l'approbation du montant global des rémunérations maximales (indépendantes du résultat) du conseil d'administration de CHF 250'000 pour l'exercice 2018.

##### **6.2 Approbation du montant global des rémunérations maximales indépendantes du résultat de la direction CHF 1'060'000 pour l'exercice 2018**

Le conseil d'administration demande l'approbation du montant global des rémunérations maximales indépendantes du résultat de la direction de CHF 1'060'000 pour l'exercice 2018.

##### **6.3 Approbation du montant global des rémunérations maximales dépendantes du résultat de la direction CHF 410'000 pour l'exercice 2018**

Le conseil d'administration demande l'approbation du montant global des rémunérations maximales dépendantes du résultat de la direction de CHF 410'000 pour l'exercice 2018.

#### **7. Allocution du monsieur Matthias Henny, Dr en physique**

#### **8. Divers**

**À l'issue de l'assemblée générale, un apéro suivi d'un repas sont offerts aux actionnaires présents.**

#### **Annexes**

Vous trouverez ci-joint le rapport de gestion 2016 comprenant le rapport annuel, les comptes annuels, les comptes consolidés et les rapports de l'organe de révision. Conformément à l'art. 12 des statuts, les originaux des documents pourront être consultés par les actionnaires au siège de la société, Aeschenplatz 13 à Bâle, à compter du lundi 3 avril 2017. Ceux-ci peuvent également être téléchargés sous

[www.paxanlage.ch/generalversammlung](http://www.paxanlage.ch/generalversammlung).

### **Cartes d'accès et droit de vote**

Sont autorisés à voter, les actionnaires qui, le mercredi 19 avril 2017, sont inscrits au registre des actions. Pendant la période allant du 19 avril au mercredi 26 avril 2017, le registre des actions est fermé. Les transferts d'actions pendant cette période ne sont effectués qu'à titre exceptionnel.

Un formulaire d'inscription/procuration est envoyé aux actionnaires inscrits jusqu'au mardi 18 avril 2017 en même temps que l'invitation. Ce formulaire permet de commander auprès du registre des actions de la Pax SA de Placements, ShareCommService AG, Europastrasse 29, CH-8152 Glattbrugg, les cartes d'accès pour la participation à l'assemblée générale et au repas consécutif. Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de bien vouloir transmettre le formulaire d'inscription joint à la ShareCommService AG d'ici le lundi 24 avril 2017.

### **Exercice du droit de vote par voie électronique**

Vous pouvez commander en ligne une carte d'entrée ou transmettre la procuration et les instructions concernant les votes à la représentation indépendante des actionnaires. Les informations d'accès au portail en ligne sont imprimées sur les formulaires.

### **Représentation et procuration**

Les actionnaires qui n'assistent pas personnellement à l'assemblée générale, peuvent être représentés comme suit:

- a) Par un autre actionnaire mandaté: Vous pouvez autoriser un autre actionnaire par procuration à vous représenter. Pour ce faire, vous voudrez bien remplir en conséquence le formulaire de procuration/d'inscription envoyé, le signer et l'envoyer au registre des actions, ShareCommService AG, Europastrasse 29, CH-8152 Glattbrugg.
- b) Par la représentation indépendante des actionnaires, Monsieur Markus Schülin, Dr. iur., Walder Wyss AG, Aeschenvorstadt 48, Case postale, 4010 Bâle. Vous pouvez mandater le représentant indépendant des actionnaires par voie électronique jusqu'au délai butoir du lundi 24 avril 2017 à 15 h 00 ou par écrit. Pour donner procuration par écrit à la représentation indépendante des actionnaires, vous voudrez bien remplir le formulaire de procuration et d'instruction envoyé et le signer. En l'absence de directives, la représentation indépendante des actionnaires s'abstiendra. Le formulaire de procuration/d'instruction ci-joint peut être utilisé pour donner les instructions à la représentation indépendante des actionnaires. Nous vous prions de faire parvenir le formulaire de procuration/d'inscription signé au registre des actions, ShareCommService AG, Europastrasse 29, CH-8152 Glattbrugg ou directement à la représentation indépendante des actionnaires. Conformément à l'art. 11 ORAb, la représentation des actionnaires par un membre d'un organe de la société ou par un dépositaire n'est plus autorisée.

Meilleures salutations

### **Pax SA de Placements**

Au nom du conseil d'administration



Martha Scheiber, Dr. oec.  
Présidente